

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Mairie de VILLARS Sous ECOT

Support de Présentation pour le jury VILLES ET VILLAGES FLEURIS JUILLET 2026



SOMMAIRE

1.	VISITE DU JURY	3
2.	PRESENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL ET COHERENCE ENTRE LE PROJET MUNICIPAL, SA REALISATION ET SA GESTION.....	3
	Le Fauchage Différencié	4
3.	ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	5
	Journée bénévolat.....	5
	Nettoyage de Printemps :.....	6
	Repas champêtre :.....	7
	Marché du soir :	7
4.	PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT	7
	Forêt de VILLARS SOUS ECOT	7
	Gestion de la forêt.....	7
	Les actions en collaboration avec l'ONF.....	7
	Fleurissement.....	8
5.	GESTION ENVIRONNEMENTALE.....	10
	Actions en faveur de la biodiversité	10
	Gestion de l'eau.....	12
	Gestion , valorisation des déchets	13
	Projet de création de haies	13
6.	QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	13
	Vidéo surveillance	14
7.	ANALYSE PAR ESPACE.....	14
	Cimetière	15
	Carré des fusillés	15
	Espace devant la salle Jean Monnin	16
	Terrain d'activités sportives	17
8.	CIRCUIT DE VISITE PROPOSE AU JURY	17
9.	REMERCIEMENTS.....	17
10.	Annexe.....	19

1. VISITE DU JURY

Monsieur le Maire Christian Hirsch, les élus et les bénévoles sont heureux de vous proposer le livret de présentation de notre commune de 325 habitants, située dans le Doubs

Depuis 2008, les bénévoles de la commission fleurs, œuvrent tout au long des saisons pour embellir et fleurir notre commune.

Nous pouvons dire qu'une belle énergie émane de ce groupe. L'écoute et le partage sont les clefs de cette réussite. Les années d'expérience, les visites aux communes de la région et les conseils du jury du Label villes et villages fleuris, nous permettent de nous adapter aux changements souvent dictés par le dérèglement climatique

Nous avons à cœur de franchir de nouvelles étapes, dans un souci de progrès permanent.

2. PRESENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL ET COHERENCE ENTRE LE PROJET MUNICIPAL, SA REALISATION ET SA GESTION

Depuis 2008, la commune de Villars sous Ecot s'est engagée dans l'aménagement et la gestion raisonnée de ses espaces communaux pour offrir à ses habitants et à ses hôtes de passage un cadre où il fait bon vivre, embelli par un fleurissement respectueux de notre environnement.

Cette mise en valeur passe par le respect de la biodiversité existante et une démarche environnementale volontaire. Elle s'appuie sur une gestion différenciée de l'entretien des espaces verts.

Le développement de la commune s'effectue en cohérence avec la carte communale. La participation au Label des villes et villages fleuris a permis à tous ceux qui se sont investis de bénéficier de conseils appropriés pour les guider dans leur démarche qui s'est inscrite dans une stratégie globale de développement de la commune .

Nous pensons que la prise en compte du paysage au niveau des projets d'aménagement et de développement constitue un enjeu important permettant de maintenir et favoriser un cadre de vie agréable.



- Plantation de vivaces et arbustes, demandant peu d'entretien & étant peu gourmands en eau.



- Engazonnement du cimetière

- Plantation d'arbres

- Rénovation du mobilier urbain (bancs)

L'entretien des espaces verts est confié à l'entreprise Jardiflor (ADAPEI du Doubs)

- Zéro produits phytosanitaires
- Utilisation de matériel adapté pour le désherbage (désherbage thermique et mécanique)
- Fauchage raisonné, broyage de végétaux pour paillage

Le Fauchage Différencié

« Tondre autant que nécessaire, mais aussi peu que possible » pour préserver notre biodiversité communale.



Le concept de base

Cette démarche écologique consiste à ne plus traiter tous nos espaces de la même façon. Nous appliquons des hauteurs et des fréquences de tonte adaptées à chaque site.

- **Zone Prestige** : Coupe soignée et régulière (1x toutes les 3 semaines)
Lieux concernés : Abords de la mairie, de l'église, des massifs de fleurs, des lieux de mémoire et du cimetière.
- **Zone d'usage** : Tonte maîtrisée (1x toutes les 4 semaines)
Lieux concernés : Abords du stade, des entrées de village et des espaces verts.
- **Zone Prairie** : Fauchage très tardif (1x par an)
Lieux concernés : Espaces naturels périphériques, bords des chemins ruraux et des bassins de rétention.

L'entretien des bords de chemin et le déneigement sont également sous-traités.

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

Afin de promouvoir ses actions, la commune communique avec :

- un [site internet](#),
- une page [Facebook](#)
- un bulletin municipal sous forme de livret (1 par an sauf en période d'élection municipale))

De plus, PanneauPocket a été lancé en 2026 ce qui permet de communiquer rapidement et efficacement avec les habitants

Toutes les actions de la commune sont régulièrement relayées sur ces outils de communications.

De plus, afin de garantir une communication constante et vivante parmi les membres de la commission fleurs, un groupe de discussion intitulé « fleurs » a été créé sur l'application WhatsApp.

Il existe une bonne entente entre les associations du village qui sont toujours prêtes à nous aider.

Journée bénévolat

Cette journée, outre le fait de réaliser des travaux d'entretien ou d'embellissement, est un grand moment de convivialité qui permet aussi de susciter de nouvelles vocations. La dernière journée bénévolat a eu lieu le 20 juin 2026 ; elle a été clôturée par un repas convivial.



Nettoyage de Printemps :

Cette journée vise à associer la population du village au respect de l'environnement et initier très tôt les jeunes enfants. Cette année, le 28 mars, à l'issue de la phase ramassage, les participants ont été invités à effectuer une opération de tri avant l'envoi en déchèterie.



Repas champêtre :

A l'initiative de quelques habitants, l'union des associations organisera le 24 juillet un repas champêtre à la cabane de l'"ermitage". Ce moment permettra de créer du lien social.

Marché du soir :

Pays de Montbéliard Agglomération organise des marchés du soir dans les communes qui le souhaitent. Cette année, il aura lieu le 4 septembre à Villars sous Ecot. Vingt exposants sont attendus.

4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Forêt de VILLARS SOUS ECOT

La forêt communale de Villars sous Ecot s'étend sur 335 ha.
Un affouage dynamique favorise les éclaircies dans les parcelles.

Gestion de la forêt

Suite à une coupe rase d'épicéas scolytés un plan de Relance subventionné par l'état a été mis en œuvre, à savoir la plantation de chênes sessile sur 1.2 ha

Développement de la régénération par plantation en complément de la régénération naturelle pour accélérer l'installation d'essences plus tolérantes à la sécheresse.

Une attention particulière est portée à la conservation des arbres montrant des signes de dépérissement afin de compter sur leur résilience et ne pas créer un stress supplémentaire par une coupe trop forte.

Depuis 2021, toutes les coupes sur Villars sous Ecot, sont des coupes sanitaires.

Les actions en collaboration avec l'ONF.

- Adopter une sylviculture dynamique dans les jeunes peuplements : des forêts moins denses pour laisser plus de ressources à chaque arbre, notamment en eau.
- Augmenter la diversité dans les travaux et la sylviculture (coupe) à tous les stades de la forêt : sélectionner des essences qui résistent au changement climatique comme les érables, le merisier, le cormier ...
- Maintenir quelques arbres adultes pour abriter du soleil les jeunes arbres durant leurs premières années et éviter de réaliser des soins pendant les canicules.
- Continuer à mener la régénération naturelle pour encourager l'adaptation progressive des essences en place.
- Former les affouagistes.

Plantation d'Arbustes (quelques espèces) :

Rosier buissonnant, hydrangea vanille fraise, hortensia, hydrangea oiseau bleu serrata, weigelia, cornouiller rouge panaché, albizia julibrissina, photinia fraseri robusta compacta, syringa vulgaris, buddleja Davidii empire blue, groseillier à fleurs, cognassier du Japon

Taille des arbres du centre du village
Tonte raisonnée avec mulching

Fleurissement

Nous privilégions les plantes qui résistent à la sécheresse (exemple délosperma) et les arbustes (colorés ou à fleurs) pour les massifs éloignés des points d'eau. La couverture de sol (avec BRF) est amplifiée. Nos massifs sont fleuris tout au long de l'année avec une forte prédominance au printemps. Pour les zones difficiles à arroser et en hiver, nous avons opté pour des décorations en bois peint ou d'autres créations.

Printemps_:



Été :





Automne



Hiver :

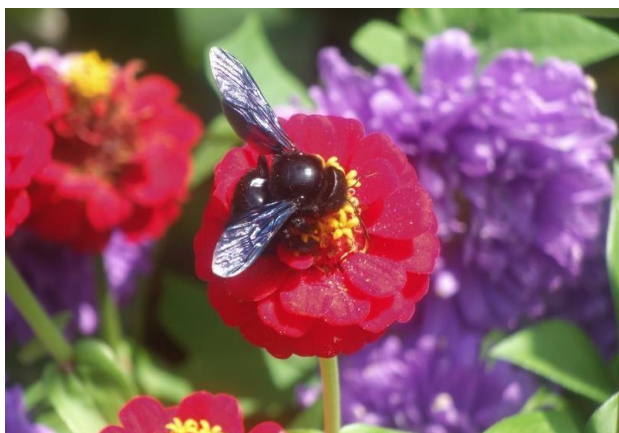


Fleurs

(Sans distinction de saison) Gaura , hosta, œillet, heuchère , sauge, hémérocalle, acanthe, aster, fusain, tulipe , jonquille ,aubrière, iris, lavande, cosmos, coréopsis, mufler, digitale , delosperma cooperi rose, pervenche panachée, pivoine, géranium vivace , Yucca , zinnia.

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE.

Actions en faveur de la biodiversité

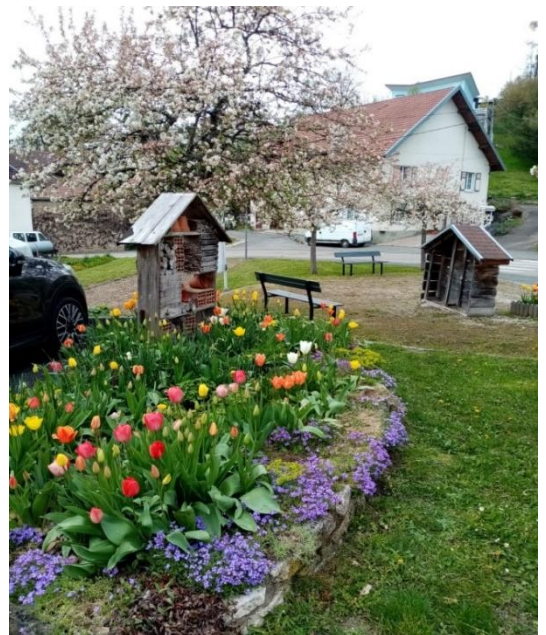


Nous avons à cœur de préserver la biodiversité dans notre village par différentes actions : (liste non exhaustive)

- ✓ Fauchage raisonné des bords de routes
- ✓ Actions de sensibilisation sur les espèces rares (ophrys. . .)
- ✓ Encouragement à la cueillette raisonnée des jonquilles et nivéoles de printemps (panneaux de sensibilisation). Les gardes champêtres sont chargés (par sensibilisation) de faire respecter les consignes de cueillettes.



- ✓ Nourrissage des oiseaux en hiver,
- ✓ Comptages à la demande de la LPO
- ✓ Hôtels à insectes.
- ✓ Sensibilisation à l'importance des abeilles
- ✓ **Les hirondelles reviennent chaque année dans notre village**



- ✓ Diversité des fleurs pour attirer les insectes
- ✓ **L'éclairage public** est remplacé par une nouvelle génération de luminaires LED avec baisse d'intensité entre 22 et 6 heures. Nous avons volontairement opté pour une couleur d'éclairement de 2 700 kelvin pour ne pas gêner la faune sauvage.
- ✓ Pour pallier le manque d'eau, nous poursuivons la plantation de vivaces (action engagée depuis quelques années) ; il a fallu tailler et limiter certaines un peu envahissantes.

Gestion de l'eau

- ✓ Réalisation d'un captage d'eau au stade de football.
- ✓ Installation d'une deuxième cuve de récupération d'eau de pluie au cimetière.

Pour l'arrosage des massifs et les plantations récentes, nous utilisons les différentes fontaines du village durant les périodes d'autorisation d'arrosage.

Nous "paillons " nos massifs pour permettre un bon maintien de l'humidité et limiter ainsi l'arrosage. Le broyat utilisé nous est fourni gratuitement par la société Pierrot élagage que nous remercions vivement.

Dans le cadre de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) nous projetons de réaménager une partie des berges du ruisseau " le Bief" et de réactiver en amont les zones de divagation du ruisseau pour limiter les phénomènes d'érosion de berges en cas de pluies d'orage. Cette opération aura lieu courant septembre 2026 et sera réalisée à la société Pierrot élagage basée à Gémonval (25). Pour mener à bien cette opération délicate sans perturber l'écosystème du ruisseau, l'entreprise travaillera avec des machines fonctionnant exclusivement avec des huiles biodégradables. (voir article en annexe).

Pour maintenir la continuité du chemin de grande randonnée, une nouvelle passerelle en acier galvanisé a remplacé « un petit pont de bois qui ne tenait plus guère..... »



Gestion , valorisation des déchets

Les habitants apportent beaucoup de soin pour le tri des déchets. Le point recyclage ainsi que les conteneurs sont régulièrement contrôlés et entretenus.

Notre village est une référence en terme de tenue du point recyclage.



Projet de création de haies

Les haies bocagères sont des éléments essentiels pour rétablir les continuités écologiques dans nos paysages. Les haies offrent refuge et ressources à de nombreuses espèces animales et végétales mais elles jouent aussi un rôle essentiel pour limiter les coulées suites aux fortes pluies d'orage.

Une haie sera plantée cet automne en amont du village. Le choix des variétés et les demandes de prix sont traités avec l'aide de l'ONF.

6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Le centre du village a été réhabilité afin de faciliter la convivialité. Les principaux aménagements comprennent entre autres :

- Recalibrage de la chaussée au centre du village avec création de trottoirs aménagés PMR.
- Création de la placette de "Combain"
- Les places du village sont régulièrement entretenues et désherbées manuellement ou mécaniquement

- Le mobilier urbain fait l'objet d'un suivi et entretien régulier
- Les bâtiments publics bénéficient d'accès PMR
- L'ensemble de l'éclairage public est composé de LED avec baisse de l'intensité lumineuse entre 22 heures et 6 heures.
- Des rampes d'accès amovibles rendent l'église accessible aux personnes à mobilité réduite.
- La propreté de l'ensemble fait l'objet d'un entretien périodique **mais le maintien est essentiellement dû à l'attitude positive des habitants et des élus.**

Vidéo surveillance

Pour améliorer la sécurité et encourager le civisme, la mairie a fait installer 4 caméras de vidéo surveillance. L'une d'entre elles a été placée au niveau de l'arrêt des bus scolaires

7. ANALYSE PAR ESPACE



Placette de la stèle rue Joly bois :

Un banc est placé entre la stèle de commémoration de la guerre 39 /45 et le panneau d'information Ecot 94.

Placette de Combain

Une fontaine a été mise en place lors de la réhabilitation du centre du village.

Place de l'ancien bâtiment école

Elle est arborée, et agrémentée d'une fermière en pots de fleurs, d'une fermette. Deux bancs permettent de s'y retrouver.

Parking du cimetière

Ce parking permet l'accès PMR par la partie haute du cimetière. Une plateforme, pour collecter les déchets recyclables, est en cours de réalisation. La partie bétonnée a été réalisée lors de la journée bénévolat du 20 juin 2026



Cimetière

Dix cavurnes sont installés. Un jardin du souvenir a été implanté dans le prolongement des cavurnes.



Les pieds des photinias situés à l'entrée du cimetière ont été protégés par broyat contre des fils de débroussailluse..



Carré des fusillés

Deux rampes d'escalier sont installées. Un dipladénia orne chaque tombe. Un hommage est rendu chaque année aux 22 fusillés du 19 septembre 1944.



Espace devant la salle Jean Monnin

Une fontaine, des massifs, une fontaine de succulentes ornent cet espace.
Une affichette rappelle le nom de chaque oiseau représenté en peinture sur la coupe.



Terrain d'activités sportives

Il comprend un terrain de football entretenu par les bénévoles du club de foot ainsi que 4 terrains de boules de pétanque. Les portes et fenêtres du local ont été remplacées.



8. CIRCUIT DE VISITE PROPOSE AU JURY

Accueil en mairie, mot du maire



Massifs de la mairie → place de l'ancienne école



Entrée village coté Colombier



Cimetière



Retour en mairie

9. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement les membres de la commission fleurs pour leur enthousiasme et leur volonté d'embellir notre village. Un grand merci aussi à tous les bénévoles et aux associations qui apportent leur aide et leurs conseils.

Merci à Monsieur le Maire et au conseil municipal pour leur confiance et leur appui. Grâce à vous tous, notre village est agréable et accueillant.

Récompense et moment de convivialité

Courant novembre 2025 , la commune a offert un repas à toute l'équipe en remerciement du travail accompli.



**Moment de convivialité
qui récompense le travail
effectué par les bénévoles.**

Christian Mouhot

1^{er} Adjoint à la Mairie de Villars sous Ecot

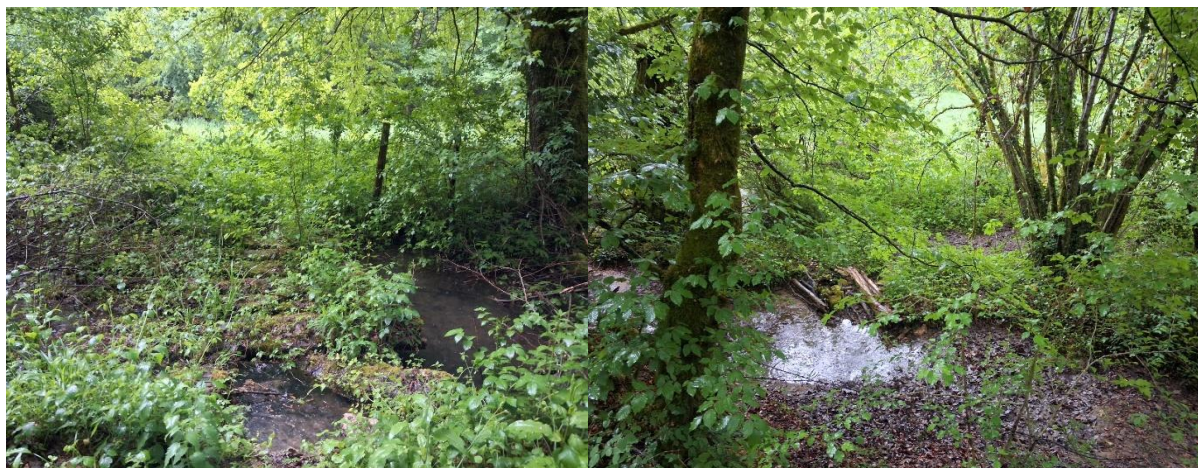
'29 juin 2026

10. Annexe

Ruisseau du Bief à la cabiotte

Ces derniers mois, le ruisseau du Bief fait face à un encombrement critique. Des arbres secs, plusieurs spécimens déjà tombés dans le lit du cours d'eau, ainsi que les vestiges d'un ancien pont écroulé forment un véritable barrage naturel.

Résultat : l'eau, ne pouvant plus s'écouler librement, sort de son lit pour envahir le chemin de randonnée adjacent. Devenu totalement détrempé et impraticable, ce sentier représente un risque pour la sécurité des promeneurs. Une intervention était devenue indispensable.



Un chantier « Zéro Impact »

Pour mener à bien cette opération délicate sans perturber l'écosystème fragile du ruisseau, l'entreprise spécialisée **PIERROT Élagage** a été mandatée. La priorité absolue a été donnée à la préservation de la faune et de la flore aquatiques.

Les travaux seront exécutés à l'aide d'une pelle sécateur et d'un tracteur équipé d'une remorque forestière. La particularité de ce chantier ? **100 % des machines et des outils utilisés (y compris les tronçonneuses des bûcherons) fonctionnent exclusivement avec des huiles biodégradables.**

En cas de contact accidentel avec l'eau, aucun résidu polluant ne viendra impacter la qualité du ruisseau. Une exigence verte qui démontre que l'on peut parfaitement allier mécanisation lourde et respect de la nature.

Du déchet à la plaquette de chauffage

L'intégralité du bois extrait sera broyée et valorisée sous forme de **plaquettes forestières**.

Calendrier des travaux : L'intervention est programmée pour **fin août** afin de respecter scrupuleusement la réglementation environnementale en cours (notamment les périodes de nidification et de reproduction de la faune).

À l'issue de ce chantier, le ruisseau du Bief aura retrouvé son cours naturel, et le chemin de randonnée toute sa sérénité pour le plaisir des marcheurs et ceci permettra aux grenouilles de pondre dans des endroits plus adéquats.